

REGLEMENT

BROCELIANDE VETATHLON D'IFFENDIC

Toute infraction à ce règlement entraînera l'interdiction d'emprunter le parcours pendant toute la durée des arrêtés municipaux délivrés pour cet événement.

ORGANISATION :

Le Club Brocéliande Triathlon de Montfort sur Meu organise un vetathlon ou duathlon vert le dimanche 21 octobre 2018 sur le terrain de la chambre au loup.



INSCRIPTION :

Les épreuves sont gratuites pour les enfants de 8 à 11 ans et les jeunes de 12 à 15 ans. Elles sont payantes pour la course adulte à partir de 16 ans, au tarif de 12€ pour les individuel préinscrit avant le 20 octobre (inclus) et 24€ pour une équipe en relais.

Préinscriptions à partir du 25 août 2018 et jusqu'au vendredi 19 octobre 2018 à 20 h par téléphone au 0786228816 ou sur klikego.com ou par mail à l'adresse broceliande.vetathlon.iffendic@gmail.com

L'inscription sera validée sur klikego ou à réception du dossier complet qu'il faudra envoyer par courrier à l'adresse suivante :

Mr Regis POIROT

7 rue du calvaire

35750 IFFENDIC

Participation limitée à 250 équipes adultes (soit env 100 individuels et 150 équipes relais)
Remise des dossards à partir de 9h00 sur le terrain du parc coureur du terrain de motocross d'IFFENDIC.

EPREUVE / CATEGORIE D'AGES

Il y aura 3 épreuves :

- Duathlon vert ou vetathlon « **découverte enfant** de 8 à 11ans » départ 10h
- Duathlon vert ou vetathlon « **découverte jeune** de 12 à 15ans » départ 11h
- Duathlon vert ou vetathlon « **découverte adulte a partir de 16 ans** » départ 14h

COMPOSITION DES EQUIPES :

Equipe Individuel :

- Catégorie masculine : 1 homme
- Catégorie féminine : 1 femme

Equipe Relais de 2 équipiers :

- Catégorie masculine : 2 hommes
- Catégorie féminine : 2 femmes
- Catégorie mixte : 1 femme + 1 homme.

Circulation pendant la course

La route de la chambre au loup sera coupée à la circulation durant la course. La circulation sur les chemins communaux empruntés par la course sera limitée aux piétons, sans occasionner de gêne pour les coureurs, conformément aux arrêtés municipaux.

PARCOURS (cf plan joint)

Le parcours est tracé en milieu naturel. En zone communale et privée. Au départ du terrain de motocross d'Iffendic, il est composé de deux boucles. Une de 6 km (CAP 1 et VTT) qui au départ du terrain de moto cross emprunte les chemins communaux de la colline du Tertron et une seconde de 3 km dans la zone de la chambre au loup. La première de 6 km sera empruntée une fois pour la première course à pied, puis trois fois pour le tracé VTT et celle de 3 km clôturera la course adulte. Le tracé enfant et jeune restera sur les zones les plus planes à proximité de la zone de départ.

Le circuit enfants 8 à 11 ans compte 1 boucle 0.5km CAP / 1 boucle 2km VTT / et 1 boucle 0.5 km CAP à proximité immédiate Est du terrain moto cross.

Le circuit jeunes 12 à 15 ans compte 1 boucle 0.8km CAP / 3 boucles 2km VTT / et 1 boucle 0.8 km CAP à proximité immédiate Est du terrain moto cross.

Le circuit adultes compte 6km de CAP (zone entre terrain moto cross et Tertron) / 3 boucles de 6km (zone entre terrain moto cross et Tertron) soit 18km VTT / et 1 boucle zone entre terrain moto cross et chambre au loup de 3KM.

La progression se fait à pied et en VTT tout en respectant les consignes de la préfecture d'Ille et Vilaine et de la municipalité d'IFFENDIC.

L'organisation se réserve le droit d'arrêter la progression des participants si les conditions de sécurité l'exigent (météo, nuit, circulation, autorisation temporaire ou toute raison qu'elle jugera importante).

Tout au long de l'épreuve, les équipiers devront respecter les sites traversés et sont priés de ne pas abandonner de détrit.

Les zones privées sont autorisées uniquement pour la course. Elles ne doivent pas être utilisées à des fins personnelles à l'issue.

Voici le N° de l'arrêté préfectoral : n° xxx

Voici le N° de l'arrêté municipal d'IFFENDIC : n° yyy

CHRONOLOGIE DE L'EPREUVES

9h00 début retrait des dossards enfants / jeunes

10h départ de la course enfant 8 à 11 ans.

11h départ de la course jeune 12 à 15 ans.

12h restauration / inscription

13h45 fermeture parc vélo

13h55 briefing

14h départ course adulte à partir de 16ans.

A la fin de l'épreuve

Annonce des résultats / élévation d'Excalibur par les vainqueurs

Remise des récompenses. tirage au sort des lots avant ou pendant la course.

Les récompenses

Un prix sera attribué au 3 premiers des catégories suivantes :

- Individuelle homme
- individuelle femme
- relais homme
- relais femme
- relais mixte

Chaque participants aura un lot en souvenir de la journée.

CNIL

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos noms, prénom et si possible votre numéro de dossard pour faire rectifier vos données ou pour nous demander la suppression de vos données.

Les réclamations sont à envoyer par mail à l'adresse broceliande.vetahathlon.iffendic@gmail.com

DROIT A L'IMAGE

L'organisation se réserve le droit d'exploiter les photos et vidéos prises lors de l'épreuve dans le but de promouvoir l'épreuve et ses partenaires. En vous inscrivant, vous abandonnez votre droit à l'image.

ASSURANCE et RESPONSABILITE

L'organisation est assurée pour les risques civils, mais décline toute responsabilité :

- En cas d'accident ou de défaillance consécutive à un mauvais état de santé du concurrent,
- En cas d'accident provoqué par le non respect du code de la route et/ou des consignes de sécurité spécifiques,
- En cas de vol ou de perte d'objets ou de matériel confié à sa garde, transporté dans ses véhicules ou déposés dans ses locaux.

Tout concurrent ou équipe abandonnant et ce pour quelques raisons que se soit, se doit d'en avertir l'organisation sous peine de se voir refuser son inscription lors des éditions ultérieures.

CAUSES DE MISES HORS COURSE

- l'abandon d'un membre de l'équipe,
- le non respect des consignes de course et/ou du règlement,
- l'utilisation de moyen de déplacement non autorisé,
- le changement d'équipier en dehors de la zone de relais,
- le non respect des consignes liées au respect de l'environnement,
- le non respect du port du casque pendant l'épreuve VTT,
- le non respect du port du dossard sur la poitrine,
- tout acte de vandalisme ou attitude déloyale envers un autre participant ou spectateurs,
- toute infraction envers les membres de l'organisation et tout autre événement que l'organisation jugera importante.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL

Casque à coque rigide obligatoire. !

Vélo Tout Terrain avec roues de 29 pouces maxi sans assistance électrique.

4 Epingles à nourrice.

CERTIFICAT MEDICAL

Obligatoire pour les mineurs et pour les adultes. Le seul fait de s'engager, atteste d'une bonne condition physique. Il est donc demandé d'avoir en sa possession un certificat médical de **moins de 1 an** de non contre indication à la pratique de duathlon ou vetathlon ou d'une licence de la Fédération Française de TRIATHLON en court de validité.

Vous devrez être en mesure de présenter votre certificat médical ou licence le jour de la course.

Les types de certificat médicaux ou licence nécessaire :

	Licence			Certificat médicaux			
	FFTRI	FFA	FFC	VETATHLON	CAP	VTT	AUTRES SPORTS
individuel	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
Relais CAP	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	NON	NON
Relais VTT	OUI	NON	OUI	OUI	NON	OUI	NON

AUTORISATION PARENTAL

Les mineurs participants aux courses enfants jeunes et adultes suivant leurs classes d'âges, devront impérativement détenir une autorisation parentale dûment signée de l'un ou l'autre des parents.

SIGNALEURS / JALONNEURS et COMMISSAIRES

Des signaleurs (10) disposés aux croisements des routes et chemins carrossables assureront la fermeture des axes soumis aux arrêtés communaux. Ils guideront les coureurs lors de la traversée de ses croisements. Equipés de moyens de communications, ils renseigneront le responsable sécurité sur la possibilité d'ouvrir et de fermer éventuellement la course et sur un éventuel incident afin de faire acheminer les secours.

Les Jalonneurs disposés sur les chemins et croisement non carrossable, guide les coureurs et alerte si nécessaire sur incident afin de faire acheminée les secours.

Les commissaires de course sont en charge du parc coureur, du bon départ de l'ensemble de la course et du bon déroulement du passage des relais. Ils sont en mesure d'exclure un coureur ne respectant pas les consignes de course.